

Rentrée en août : le ministre recule !

C'est officiel, les enseignants rentreront le **1^{er} septembre 2014** au lieu du 29 août. Les élèves le **2 septembre**. Le « deal » entre SNES et ministère ne fait pas illusion : oui à la refondation contre quelques petits arrangements entre amis... Ce qui permet à l'organisation majoritaire de se prévaloir d'une avancée pour la profession dans son ensemble !

Reste encore un point : les enseignants ont déjà, avec le **SNCL-FAEN**, exprimé leur **opposition à tout rattrapage**

d'une journée déjà travaillée ; et voilà que le ministre recommence.

Passons sur son argument : la difficulté informatique ! Qui croira cela ? Le **SNCL-FAEN** maintient sa première position : **NON au rattrapage** aujourd'hui comme hier. Nous demandons au ministre de l'Education nationale de **revenir sur le calendrier triennal décidé par son prédécesseur et de revenir sur les pré-rentreées des professeurs en août (y compris en 2015 et 2016)**.

Courrier sous le signe de l'austérité

Faute de nous augmenter, le ministre envoie du **courrier** : une lettre aux « membres de la communauté éducative », où on enfile quelques perles : « *combattre les inégalités sociales et territoriales* », « *respecter le temps de la concertation et la recherche de l'efficacité* ». Cela est **si loin des enjeux réels** et des préoccupations quotidiennes de nos collègues et lycées : pas **une ébauche de revalorisation, rien sur une éventuelle amélioration du métier, le recrutement, rien sur nos conditions de travail...** La circulaire de rentrée parue dans la foulée met en application, sans surprise, **les décisions de la loi d'orientation** et prolonge l'action de V. Peillon :

⇒ Il faut « *éviter que l'évaluation ne soit vécue comme un moyen de classement des élèves, de sanction* ».

Soit, mais **sur quels moyens de formation continue** ? Des « fiches » bientôt mises en ligne...

⇒ Il faut « *encourager l'école de la bienveillance* ». **Avec quels moyens** ? Aucun mais une recommandation : « *pause méridienne d'au moins 1H30 en collège* ».

⇒ « *Réduire les inégalités* » : **avec des moyens supplémentaires** ? Non, seulement une centaine d'établissements prioritaires se partageront **ce qui restera** après l'élimination des autres.

Le **SNCL-FAEN** n'aura de cesse de demander **davantage d'ambition** pour notre jeunesse qui est en train d'être sacrifiée sur l'autel des économies budgétaires alors **qu'un lourd investissement, humain et financier, s'impose**.

Salaire enseignant : le paradoxe français

Encore une alerte de l'OCDE : les enseignants français effectuent davantage d'heures que leurs homologues de pays équivalents. **Pourtant, leur rémunération est inférieure de près de 20%**. Alors que les autres ont gagné en niveau de vie, la Cour des comptes estime que **les enseignants français ont perdu près de 8% en pouvoir d'achat** depuis 2010.

Les mesures d'économie appliquées à l'ensemble des fonctionnaires pénalisent plus fortement les enseignants qui **ne bénéficient pas des primes** attribuées aux

cadres équivalents dans la fonction publique. Enfin, il est des pays où être enseignant permet de gagner davantage qu'en entreprise (Angleterre, Espagne). En France, c'est le contraire. **Avec un master, choisir l'enseignement est devenu économiquement irrationnel**.

Un renversement de tendance est indispensable pour maintenir un enseignement de qualité. Seuls un investissement dans l'avenir sous la forme **d'un plan de recrutement pluriannuel** et une **formation initiale de qualité** permettront d'endiguer le phénomène.

Syndicat National des Collèges et des Lycées

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr

Informez-vous



www.sncl.fr

Syndicat affilié à la



www.faen.org

Twitter



@SNCLFAEN

